

CCE240 - Développement durable et transition écologique du secteur culturel

Présentation

Prérequis

- Toute personne travaillant ou souhaitant travailler dans le secteur culturel et artistique : structure de création, muséales et patrimoniales, notamment en production, commissariat, administration, scénographie, conservation, régie,...
- Toute personne travaillant ou souhaitant travailler pour des structures de subventionnement ou de financement d'actions culturelles artistiques (directions de collectivités territoriales, fondations, structures de l'économie sociale et solidaire, réseau associatif, réseau/organisme/fédération professionnelle des secteurs de la culture et de la création...)
- Artistes et créateur.ice.s (plasticien.ne.s, acteur.ice.s du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, designers, métiers d'art, scénographes,...) qui souhaitent interroger leur pratique au regard des notions de transition et de développement durable
- Professionnel.le.s ou futurs professionnels du développement durable, de l'économie circulaire ou de l'action territoriale qui souhaitent acquérir des compétences concernant le champ culturel et artistique dans leur domaine d'activité

Cette UE s'adresse en priorité aux apprenant ayant un niveau de formation bac+4 ou diplôme équivalent (master des champs de la culture, diplômes supérieurs d'arts appliqués, ou tout autre Master 1, notamment de géographie, urbanisme, droit, développement durable, développement territorial...).

Cette condition ne s'applique pas dans le cas de la prise de l'UE à la carte.

Objectifs pédagogiques

La culture et la création sont en première ligne de la mutation indispensable en matière d'éco responsabilité. D'abord parce que ce champ utilise des ressources. Ensuite parce que les artistes et les créateurs portent intrinsèquement la responsabilité de la création d'un nouveau discours, d'un nouvel espace symbolique (Bruno Latour, Paul Ardenne) pour traduire les transitions, qu'il s'agisse de la question écologique ou d'autres enjeux de société. Le secteur a, dans toutes ses composantes, pris très fortement conscience du fait que la transition était un phénomène culturel majeur.

Cette UE traite de **l'éco responsabilité dans le champ de la culture et de la création** et ouvre plus largement sur l'application au secteur de l'art, de la culture, du patrimoine et de la création des principes du **développement durable (au sein des 17 objectifs de développement durable des nations unies)**.

Il s'agit de familiariser les auditeurs et auditrices aux différentes approches et pratiques en la matière dans le secteur de la culture.

L'UE vise à développer les compétences des élèves en matière **d'éco-conception** des projets culturels mais aussi à appréhender **la façon dont les artistes et les créateurs intègrent les mutations écologiques, sociales et culturelles** (participation et diversité notamment) dans leurs démarches et dans leurs œuvres.

Elle a pour ambition de **fournir des compétences pour la construction de projets globaux de développement durable au sein des lieux et projets culturels** : outils de diagnostics, de conception, de gouvernance, d'évaluation, connaissances des leviers mais aussi des freins techniques, économiques, juridiques. A l'issue de la formation les apprenants seront en mesure de formaliser, participer à, coordonner et évaluer des projets de transition écologique dans toutes leurs dimensions.

Valide le 10-05-2022



Code : CCE240

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Responsabilité nationale :
EPN16 - Innovation / Lucie MARINIER

Contact national :

EPN16 - Ingénierie culture et création

2 rue Conté

75003 Paris

01 58 80 87 57

Cindy Roche

ingenierie-culture@lecnam.net

Compétences

- Analyser l'impact écologique de la pratique culturelle et artistique
- Construire un projet de réduction de cet impact sur les différentes dimensions d'un projet culturel : gouvernance, production, sensibilisation du public, bilan carbone, gestion des déchets, réemploi, gestion du bâtiment, transports, alimentation, sobriété numérique...
- Maîtriser les méthodologies et ressources (réseaux, ressources, labels, outils de mesure) pour l'éco conception des projets culturels, à travers des outils génériques et des études de cas
- Évaluer et comparer des projets et des politiques de réduction de l'impact écologique et de développement durable dans le secteur culturel
- Avoir une connaissance de la production artistique intégrant dans son propos le développement durable et de l'art écologique (perspective historique et connaissance de la création contemporaine)

Programme

Contenu

- Les rapports entre culture et développement durable : éléments historiques, exemples.
- Les termes et les champs du développement durable et de l'éco-responsabilité dans le champ de la culture: économie circulaire (scénographies, aménagement des lieux culturels), éco-conception (expositions, outils de médiation), analyse du cycle de vie, RSE (intégration des objectifs du développement durable dans le projet culturel artistique et scientifique), design circulaire (projet culturel de territoire)...
- L'art écologique, l'art à l'ère de l'anthropocène
- Construire une programmation culturelle en lien avec la thématique du développement durable et construire un projet en direction et avec les publics.
- Ressources et méthodologies pour construire une démarche d'économie circulaire et d'éco responsabilité dans le champ de la culture : gouvernance, évolution des métiers et intégration des fonctions et missions, projets d'établissements culturels.
- Outils d'économie circulaire et d'éco-responsabilité dans le champ de la culture: labels, normes, contraintes réglementaires (droits d'auteurs, certifications), éco conception des spectacles et des expositions, politique d'achat et de contrats, gestion des déchets et réemploi (scénographies), gestion bâtiminaire (problématiques climatiques et conservation des œuvres), sobriété numérique (contenus culturels et displays de médiation) bilan carbone des projets culturels et analyse du cycle de vie ...

Les séances alterneront entre présentations et discussions de ressources académiques, et présentations et discussions de cas réels, avec des interventions d'académiques et de praticien-ne-s. Un contenu en ligne spécifique sera également proposé (ressources bibliographique, interviews, outils méthodologiques...). Au moins une visite de lieu culturel sera programmée

Elle est proposée en présentiel au centre CNAM Paris pour 2022/2023 (plus de renseignements inscriptions tarifs et horaires cnam-paris.fr)

Les séances auront lieu en soirée et quelques samedi.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

Description des modalités de validation

Les apprenants seront amenés à travailler sur un cas pratique tout au long du semestre

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Un art écologique. Création plasticienne et anthropocène, postface de Bernard Stiegler, La Mulette, Le bord de l'eau, Lormont, 2018	ARDENNE Paul
Musées et développement durable, La Documentation Française, coll. Musées Mondes, Paris 2011	CHAUMIER, Serge, PORCEDDA Aude
« comment les arts peuvent-ils nous aider à réagir à la crise politique et climatique » L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, n°57, 2021	LATOUR Bruno
Développer l'économie circulaire dans les lieux et équipements culturels parisiens, Ville de Paris, 2020, https://www.paris.fr/pages/une-boite-a-outils-pour-developper-l-economie-circulaire-dans-la-culture-16702	MARINIER Lucie, dir
« Culture et développement durable, vers quel ordre social, quelques éléments d'introduction » in Développement durable et territoires, Vol. 2, n° 2, Mai 2011, https://doaj.org/article/a7aea9f36f48475a8708166b4a4375e1 https://journals.openedition.org/developpementdurable/8917	PETIT, Olivier et PORCEDDA, Aude
« L'art écologique aux prises avec ses stéréotypes », Perspective, 1/2015	RAMADE Bénédicte
Morts ou vifs, pour une écologie des arts vivants, B42, 2021	SERMON Julie
L'éco-conception des expositions, 2012 https://doi.org/10.4000/ocim.1028	OCIM, ICOM